

NOUVEAUX TARIFS RESTAURATION A COMPTER DU 01.02.2025

Temps méridien (restauration)

Tranches	Quotients (1)	Chérengeois	Extérieurs
1	0 à 5 000 €	1,50 €	2,00 €
2	5 001 à 10 000 €	2,50 €	3,50 €
3	10 001 € à 15 000 €	2,80 €	3,80 €
4	Plus de 15 000 €	3,10 €	4,10 €

(1) : Quotient = Revenu Brut Global / Nombre de part (cf. feuille d'imposition)

Les enfants bénéficiant d'un Protocole d'Accueil Individualisés (PAI) incompatible avec la prise d'un repas préparé au sein du service restauration, devra amener son repas.

Montant de la participation pour le réchauffage et l'encadrement de l'enfant durant tout le temps méridien :

Chérengeois	Extérieur avec lien (2)	Extérieurs
0,50 €	0,50 €	0,50 €

(2) : Sont considérés comme « extérieurs avec lien », les enfants

- Scolarisés à Chéreng
- Dont les grands-parents résident à Chéreng